

L'ACCT

Pour une meilleure solidarité et l'esprit d'entreprise

LE Canada était présent en force à la X^e session de la Conférence générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique avec Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, M. Jean-Pierre Ouellet, ministre et représentant du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ainsi que M. Jean-Marc Léger, ancien secrétaire général de l'ACCT et représentant du gouvernement participant du Québec, en l'absence du ministre nouvellement élu des Affaires internationales, Monsieur Gil Rémillard.

L'importance de la délégation se voulait à la hauteur de l'intérêt que porte le Canada à l'Agence comme en témoigne sa position en tant que deuxième plus important contributeur de fonds, soit 31 % du budget, ce qui représente 4 millions de dollars canadiens. A cette participation s'ajoute l'effort consenti pour le Programme spécial de développement dont le Canada est à l'origine et pour lequel il assume la «part du lion» avec 70 % du budget de ce programme.

Pour ce qui est des moyens mis à la disposition de l'Agence, le Canada s'est rallié à des hausses annuelles suggérées de 3,5 % paraissant refléter les contraintes de l'heure et les difficultés financières auxquelles se heurtent la totalité des gouvernements participants. Malgré cette modeste augmentation, l'Agence a orienté ses efforts vers un équilibre budgétaire nécessaire, tout en favorisant la mise en œuvre de ses programmes. Ces derniers sont, il ne faut pas l'oublier, la raison d'être de l'Agence.

Madame Vézina s'est naturellement félicitée de ce que le Conseil d'Administration a confié la direction du PSD au candidat canadien, Monsieur Pierre Tanguay, pour les trois prochaines années. Madame Vézina a également relevé avec une grande satisfaction que la Commission des Programmes a spécialement préco-

nisé l'adoption de la recommandation X/5/85 du Comité du PSD en matière d'intégration de la femme au processus de développement. Dans la foulée de la conférence marquant la fin de la décennie des Nations unies pour la femme et du document auquel tous les pays présents à Nairobi ont souscrit, il est heureux que l'Agence, à l'instar d'autres organisations internationales, endosse ce principe. L'appui des gouvernements de nos pays membres à la résolution du Comité PSD traduit leurs politiques nettement égalitaires au niveau.

Enfin, la délégation canadienne a accordé son appui à la mise en place de modalités régissant l'élection du

secrétaire général pour l'avenir et encourage l'initiative du Québec visant à promouvoir la création d'une «Fondation internationale de la Francophonie».

La voie dans laquelle s'engage aujourd'hui l'Agence, celle d'une gestion allégée et d'une programmation mieux définie, confirme les aspirations de solidarité et l'esprit d'entraide qui ont guidé les présidents Diori, Senghor et Houphouët-Boigny à sa fondation. Le Canada ne doute pas que le nouveau secrétaire général de l'Agence, dont il se félicite de l'élection, continue dans cette voie et accentue la priorité de l'action vers la réalisation de programmes. ■



● Le président du Sénégal, S.E.M. Abdou Diouf a inauguré les travaux de la X^e session de la Conférence générale de l'ACCT.